

Approche par paliers pour les services d'orthophonie en milieu scolaire : guide de mise en œuvre



Le modèle de réponse à l'intervention (RAI) est un cadre à trois paliers, fondé sur les besoins de l'élève, qui peut s'avérer une aide efficace pour la prestation de services d'orthophonie en milieu scolaire. Les trois paliers d'intervention sont les suivants :

Palier 1 : Interventions universelles en classe

Il peut s'agir d'un enseignement prodigué à l'ensemble des élèves de la classe par un orthophoniste (p. ex., activité portant sur la conscience phonologique) ou par l'orthophoniste et l'enseignant (p. ex., leçon portant sur le vocabulaire académique ou les structures de textes).

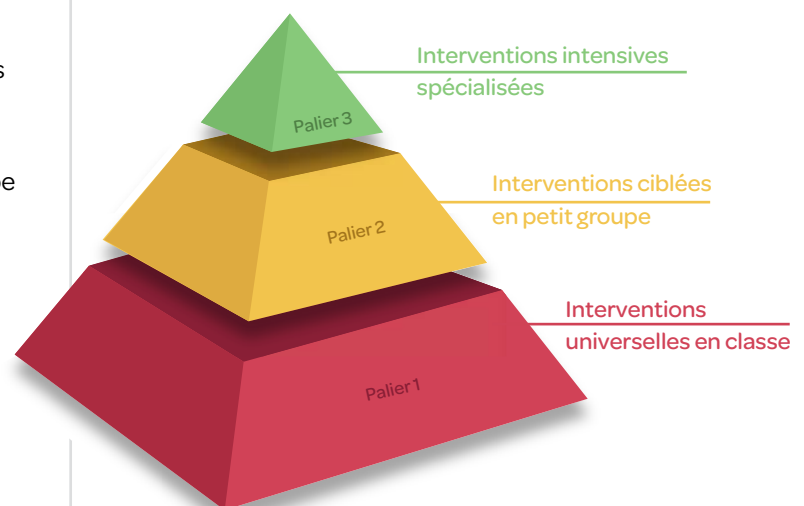
Palier 2 : Interventions ciblées en petit groupe

Cela s'adresse à de petits groupes de trois à cinq élèves qui éprouvent des difficultés similaires. Il peut s'agir d'interventions livrées à l'extérieur ou à l'intérieur de la classe ciblant la parole, le langage ou la littératie. Ce type d'intervention peut être fourni par des aides en santé de la communication ou d'autres professionnels de l'éducation, sous la supervision d'orthophonistes.

Palier 3 : Interventions intensives spécialisées

Ces interventions sont souvent fournies individuellement ou à deux élèves dont le profil justifie un tel soutien intensif (p. ex., élèves qui ont un trouble développemental du langage ou un trouble des sons de la parole). Ce type d'intervention est habituellement fourni par un orthophoniste.

Soutien à trois niveaux



À tous les paliers, les progrès de l'élève sont évalués de façon régulière et systématique pour garantir la fiabilité des conclusions tirées. Si un élève nécessite une aide supplémentaire, on ajoute des services prévus au prochain palier. Le soutien fourni à chaque palier est cumulatif.

Chaque palier doit se différencier des autres par rapport à au moins trois aspects, dont voici quelques exemples :

- intensité,
- difficulté ciblée,
- taille du groupe,
- modalité,
- compétences spécialisées de la personne qui fournit les services,
- durée de la séance,
- fréquence des séances,
- durée de l'intervention.

Les considérations suivantes peuvent aider l'orthophoniste en milieu scolaire à mettre efficacement en œuvre le modèle de RAI.

Palier 1 : Interventions universelles en classe

Les stratégies visant à réduire les obstacles à l'apprentissage sont intégrées à l'enseignement prodigué en classe (voir ce [lien](#) vers le modèle de la conception universelle de l'apprentissage).

Voici quelques points à prendre en considération lorsqu'on planifie les interventions pédagogiques :

- Est-ce que le soutien langagier est intégré aux interventions pédagogiques en classe?
- Est-ce que l'enseignement de la littératie est explicite et systématique?
- Est-ce que les compétences sous-jacentes ou fondamentales en littératie sont incluses dans les pratiques pédagogiques? Par exemple :
 - » la connaissance du lien entre les sons et les lettres;
 - » la conscience phonémique.

Voici d'autres points à prendre en considération pour le dépistage ou l'évaluation :

- Les outils de dépistage qui servent à identifier les élèves à risque sont-ils valides et fiables sur le plan psychométrique?
- Les outils de dépistage et d'évaluation comprennent-ils des compétences fondamentales communes aux langues auxquels l'élève est exposé, permettant ainsi à l'orthophoniste de distinguer les problèmes liés à la parole, au langage ou à la littératie de ceux liés à l'acquisition incomplète d'une langue additionnelle? Est-ce que d'autres méthodes d'évaluation sont envisagées afin de réduire au minimum les biais dans le cas des apprenants multilingues (p. ex., évaluation dynamique)?
- A-t-on envisagé d'utiliser des outils de dépistage et d'évaluation administrés en groupe pour une efficacité maximale?

Palier 2 : Interventions ciblées en petit groupe et

Palier 3 : Interventions intensives spécialisées

Chaque séance doit porter sur un maximum de deux compétences. Au palier 2, l'élève devrait bénéficier d'au moins huit semaines d'intervention avant d'envisager l'ajout d'interventions prévues au palier 3. Voici des points à prendre en considération :

- Est-ce que la planification du temps d'enseignement à l'échelle de l'école prévoit des périodes protégées afin de s'assurer que les élèves ne manquent pas d'apprentissages essentiels s'ils sont retirés de la classe pour une intervention?
- Les interventions des paliers 2 et 3 sont-elles aussi mises à la disposition des apprenants multilingues? (voir l'énoncé de position d'OAC intitulé [L'apprentissage d'une langue additionnelle en contexte d'un trouble du langage](#))
- L'intervention permet-elle aux élèves d'avoir plusieurs occasions de s'exercer et de répondre?
- Le temps nécessaire à la mise en place et à la transition entre les activités est-il réduit au minimum afin d'obtenir une efficacité maximale?
- L'intervention est-elle ciblée et alignée sur les difficultés particulières des élèves? Par exemple :
 - » la précision du décodage par rapport à la vitesse de décodage ou à la compréhension en lecture;
 - » la conscience phonémique par rapport à la conscience orthographique ou morphologique;
 - » la conscience phonémique ciblant les structures syllabiques CVCC si l'élève éprouve particulièrement de la difficulté à lire ou à épeler des mots suivant une structure CVCC ou ciblant les mots contenant plusieurs syllabes si cela pose des difficultés à l'élève;
 - » la compréhension de phrases complexes par rapport aux anaphores pronominales;
- L'intervention en littératie est-elle offerte dans chacune des langues d'enseignement?
- Une intervention langagière bilingue est-elle prévue pour les élèves bilingues?
- Les compétences de base en littératie sont-elles comprises dans l'intervention? Par exemple :
 - » La connaissance du lien entre les sons et les lettres;
 - » La conscience phonémique.
- Les compétences récemment apprises sont-elles régulièrement intégrées et mises en pratique dans le cadre des activités menées en classe?
- L'enseignant continue-t-il de répondre aux besoins spécifiques de l'élève en prenant soin de bien planifier les activités menées en classe (p. ex., par le biais de stations de travail ciblé)?

En résumé, la RAI facilite l'identification et la prestation de services pour les élèves qui nécessitent plus d'aide en ce qui concerne la parole, le langage et la littératie. Les orthophonistes travaillent en collaboration avec les enseignants afin de répondre aux besoins de l'élève en ayant recours à une intervention dont l'intensité permet de cibler des difficultés vécues à l'école.

Références et ressources supplémentaires

American Speech-Language-Hearing Association. (nd). *Response to Intervention (RTI)*.
<https://www.asha.org/slp/schools/prof-consult/rtoi/>

Ebbels, S.H., McCartney, E., Slonims, V., Dockrell, J.E., & Norbury, C.F. (2019). Evidence-based pathways to intervention for children with language disorders. *International Journal of Language & Communication Disorders*, 54, 3-19. <https://doi.org/10.1111/1460-6984.12387>

Orthophonie et Audiologie Canada. (2020). *Exposé de position d'OAC sur les modèles de prestation de services d'orthophonie en milieu scolaire*. https://www.sac-oac.ca/sites/default/files/SAC-OAC_S-LP_In_Schools_Delivery_Models_FR_V1.pdf

Orthophonie et Audiologie Canada (2021). *Exposé de position sur l'apprentissage d'une langue additionnelle en contexte d'un trouble du langage*. https://www.sac-oac.ca/sites/default/files/Position_Statement_Learning_an_Additional_Language_in_the_Context_of_Language_Disorder_FR.pdf